

L'économie circulaire des plastiques : la voie durable à suivre

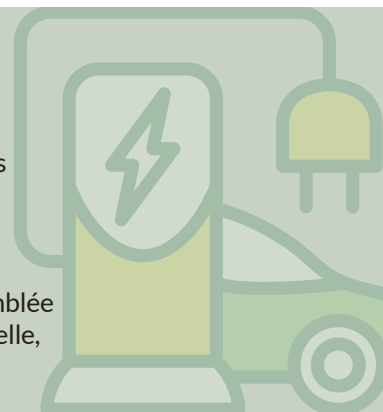
Pour que le Canada bénéficie d'un environnement prospère, d'une économie forte et d'un avenir à faible émission de carbone, il est essentiel de mettre en œuvre une économie circulaire des plastiques. Il s'agit d'un nouveau modèle économique selon lequel les plastiques sont récupérés, réutilisés et recyclés afin qu'ils puissent rester dans l'économie.

Les membres de la Division des plastiques de l'ACIC s'engagent à :

- d'ici 2030, 100 % des emballages en plastique seront recyclables ou récupérables;
- d'ici 2040, 100 % des emballages en plastique seront réutilisés, recyclés ou récupérés.

➤ Avantages environnementaux

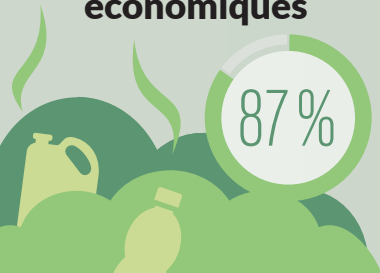
- Selon un rapport publié par Deloitte en 2019, une économie circulaire des plastiques au Canada pourrait entraîner une réduction annuelle de **1,8 Mt éq. CO₂ des émissions de GES**.
- Une économie circulaire contribuera à la réalisation de divers objectifs politiques fédéraux et provinciaux : **cibles de recyclage, zéro déchet plastique, technologie propre, économie verte, économie à faible émission de carbone et zéro émission nette d'ici 2050**.
- **D'ici 2050, près de 60 % de la** demande de plastiques pourrait être comblée par une production basée sur des plastiques déjà utilisés. À l'heure actuelle, les plastiques recyclés ne répondent qu'à 6 % de cette demande.



➤ Avantages économiques

À l'heure actuelle, **87 %** des plastiques atterrissent dans les sites d'enfouissement. Il existe donc une occasion massive d'étendre le marché du recyclage post-consommation.

- Atteindre un taux de détournement ou de réutilisation de **90 %** des plastiques post-consommation d'ici 2030 permettrait d'économiser **500 M\$** par an et de créer **42 000** emplois directs et indirects au Canada.
- Le Canada a l'occasion de s'emparer de sa part des bénéfices mondiaux annuels issus du recyclage des plastiques, qui devraient s'élever à près de **55 G\$ US** d'ici 2030.



➤ La voie à suivre

Pour mettre en œuvre une économie circulaire des plastiques au Canada, nous devons nous concentrer sur quelques domaines clés :

- investir afin d'accélérer la commercialisation des **technologies de recyclage moléculaire** et de recyclage mécanique, ainsi que des installations de tri afférentes;
- veiller à l'existence de matières premières de **haute qualité** grâce à un programme de recyclage harmonisé à l'échelle du pays;
- améliorer la **conception des produits** en tenant compte de leur recyclabilité dès le départ.



#solutionschimiques

Pour en savoir plus, lisez notre livre blanc intitulé *recyclage moléculaire : sur la voie d'une économie circulaire des plastiques*. Il est accessible sur le site chimiecanadienne.ca



ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE | DIVISION DES PLASTIQUES